

## TRAMWAY ENERGIE DIJON (TED)

SAS au capital de 528 421 €

*Siège social*

*76 avenue Raymond Poincaré*

*21000 Dijon*

*RCS DIJON 519 029 078*

*SIRET 519 029 078 00028*

*NAF 4222Z*

*Tva Intracom FR81 519 029 078*

# Rapport annuel 2014

Article 23.2 DU CONTRAT DE PARTENARIAT DU 01 JUILLET 2010  
POUR LA MISE EN OEUVRE DU TRAMWAY DE DIJON

## Sommaire

Les obligations en termes de contrôle .....	3
Rapport annuel .....	3
Annexes.....	6

## Les obligations en termes de contrôle

Afin de permettre le suivi de l'exécution du Contrat et en application de l'article L. 1414-14 du CGCT, le Titulaire établit un rapport annuel pendant toute la durée du présent contrat, aux fins de présentation par le Grand Dijon à son assemblée délibérante ainsi qu'à la commission consultative des services publics locaux.

Ce rapport est fourni avant le 1<sup>er</sup> mai de chaque année, comporte l'ensemble des données comptables, techniques et financières nécessaires à l'exercice de son contrôle par le Grand Dijon. Il est établi, dans les quatre mois suivant la fin de la période qu'il retrace, de manière à permettre la comparaison entre l'année qu'il retrace et la précédente.

Les pièces justificatives des données contenues dans le rapport sont tenues par le Titulaire à la disposition du Grand Dijon.

## Rapport annuel

Conformément aux dispositions de l'article R. 1414-8 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport contient :

### 1/ Les données économiques et comptables suivantes :

- a) le compte annuel de résultat de l'exploitation de l'opération objet du Contrat, rappelant les données présentées l'année précédente au même titre et présentant les données utilisées pour les révisions et indexations contractuelles et les justifications des prestations extérieures facturées à l'exploitation ; **(Cf. Annexe 1)**
- b) une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus pour la détermination des produits et charges imputés au compte de résultat de l'exploitation, avec, le cas échéant, la mention des changements, exceptionnels et motivés, intervenus au cours de l'exercice dans ces méthodes et éléments de calcul ; **(Cf. Annexe 2)**
- c) un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du Contrat, et le tableau d'amortissement de ce patrimoine ; **(Cf. Annexe 3)**
- d) un compte rendu de la situation des autres biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage, équipement ou bien immatériel objet du contrat, mise en comparaison, le cas échéant, avec les tableaux relatifs à l'amortissement et au renouvellement de ces biens et immobilisations ; **(Cf. Annexe 4)**

- e) un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année ; **(Cf. Annexe 5)**
- f) les engagements à incidences financières liés au Contrat et nécessaires à la continuité du service public ; **(Cf. Annexe 6)**
- g) les ratios annuels de rentabilité économique et de rentabilité interne du projet ainsi que la répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette afférents au financement des biens et activités objets du Contrat. **(Cf. Annexe 7)**

Le rapport annuel comporte un compte rendu financier de l'année écoulée et une prévision pour l'année en cours, lequel compte rendu financier comporte :

- Les comptes sociaux annuels du Titulaire ; **(Cf. Annexe 8)**
- Un état mis à jour du patrimoine engagé et des amortissements comptables pratiqués (inventaire valorisé, valeurs brutes, valeurs nettes, identification des nouveaux éléments d'actifs de l'année ou des mises au rebut de l'année) ; **(Cf. Annexe 9)**
- Un état des financements engagés et des valeurs résiduelles financières ; **(Cf. Annexe 10)**
- Un état analytique des produits et charges de l'exploitation qui fasse apparaître les produits et les charges directes et indirectes et distingue les produits et charges fixes des produits et charges variables, ainsi que les clés de répartition ; **(Cf. Annexe 11)**
- L'inventaire annuel des investissements (valorisés) réalisés sur l'exercice, et le suivi du compte de réserve prévu contractuellement ; **(Cf. Annexe 12)**
- Suivi de la fourniture d'énergie ; **(Cf. Annexe 13)**
- La liste des opérations de Maintenance Courante (si possible valorisées) effectuées sur l'exercice ; **(Cf. Annexe 14)**
- Tout engagement à incidence financière. **(Cf. Annexe 15)**

**2/ Le suivi des indicateurs correspondant :**

- a) aux objectifs de performance prévus au C de l'article L 1414-12 du Code général des collectivités territoriales; **(Cf. Annexe 16)**
- b) à la part d'exécution du contrat confiée à des PME et à des artisans ; **(Cf. Annexe 17)**
- c) au suivi des recettes annexes perçues par le Titulaire en application de l'article L 1414-12 du Code général des collectivités territoriales ; **(Cf. Annexe 18)**
- d) aux pénalités demandées au Titulaire en vertu de l'article L 1414-12 du Code général des collectivités territoriales et à celles acquittées par lui. **(Cf. Annexe 19)**

Fait à La Défense, le 15 avril 2015

Le Président,  
Jean-Michel SANCHEZ



**TRAMWAY ENERGIE DIJON SAS**  
Siège social  
76 avenue Raymond Poincaré  
21000 DIJON  
SIREN 519 029 078  
**Siège Administratif**  
Eric GAIDOU  
Chez INEO Cap  
2 Allée Jacques BREL  
92240 Malakoff

## **Annexes**

<u>Annexe 1</u>	Bilan / Compte de résultat
<u>Annexe 2</u>	Méthodes comptables
<u>Annexe 3</u>	Etats du patrimoine immobilier
<u>Annexe 4</u>	Compte rendu des autres biens et immobilisations
<u>Annexe 5</u>	Etat des dépenses de renouvellement
<u>Annexe 6</u>	Engagements financiers
<u>Annexe 7</u>	Ratios et Coûts
<u>Annexe 8</u>	Comptes sociaux
<u>Annexe 9</u>	Etat du patrimoine engagé
<u>Annexe 10</u>	Etat des financements engagés
<u>Annexe 11</u>	Etat analytique des produits et charges directes de l'exploitation
<u>Annexe 12</u>	Inventaire des investissements et compte de réserve
<u>Annexe 13</u>	Fourniture d'énergie
<u>Annexe 14</u>	Opérations de Maintenance courante
<u>Annexe 15</u>	Engagements financiers
<u>Annexe 16</u>	Objectifs de performance
<u>Annexe 17</u>	Part d'exécution confiée à des PME et des artisans
<u>Annexe 18</u>	Recettes annexes
<u>Annexe 19</u>	Pénalités

**Annexe 1****BILAN / COMPTE DE RESULTAT**

<b>BILAN</b>	(en milliers d'euros)	2014	2015
<b><u>ACTIF</u></b>			
Immobilisations Brutes		61 009	61 009
Amortissements		- 6 044	- 8 660
Stocks et En-cours		0	2 835
Créances		75 872	72 618
Disponibilités		865	342
<b>Total</b>		<b>131 701</b>	<b>128 144</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
Capitaux Propres		611	568
Subvention		7 293	6 954
Provisions pour risques et charges		0	0
Dettes		65 737	59 809
Produits constatés d'avance		58 060	60 813
<b>Total</b>		<b>131 701</b>	<b>128 144</b>
<b><u>COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)</u></b>			
		2014	2015
Produits d'exploitation		8 067	6 625
Charges d'exploitation		- 6 121	- 4 766
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 946</b>	<b>1 859</b>
Produits financiers		11	1
Charges financières		- 2 135	- 2 072
<b>Résultat financier</b>		<b>- 2 124</b>	<b>- 2 071</b>
Produits exceptionnels		339	339
Charges exceptionnelles		0	0
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>339</b>	<b>339</b>
<b>RESULTAT NET APRES IS</b>		<b>80</b>	<b>36</b>

L'année 2015 correspond aux montants prévisionnels selon le modèle financier de la cristallisation des taux intervenue le 31 août 2012.

## Annexe 2

### **METHODES COMPTABLES**

La méthode globale est applicable depuis la mise à disposition du bien.

La méthode globale appliquée pendant la phase d'exploitation prévoit :

- le rattachement des charges aux produits en respectant la linéarité du chiffre d'affaires,
- l'application de la méthode à l'avancement dans le cadre d'un contrat à long terme dit « contrat global », les loyers sont reconnus linéairement (selon les termes prévus par le contrat de PPP),
- les charges d'amortissement de la phase construction sont comptabilisées linéairement sur la durée du contrat et les autres charges font l'objet d'une régularisation pour être lissées sur la durée du contrat.

Le chiffre d'affaires est constaté au cours de la phase d'exploitation. Il est composé principalement de loyers prévus dans le contrat de partenariat public privé, et plus précisément de :

- Loyer financier correspondant au remboursement des coûts d'investissements et frais financiers intercalaires,
- Redevance Exploitation Maintenance,
- Redevance GER : Gros Entretien Renouvellement,
- Redevance gestion SPV (correspond au paiement des frais de structures de la SPV),
- Loyers sous réserve de réalisation de travaux. Ces loyers étant des revenus sous condition suspensive, ils sont comptabilisés en avances reçues jusqu'à la réalisation des travaux.



## Annexe 3

### ETATS DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Les immobilisations construites pendant la phase de construction sont amorties selon une approche globale (par tranche de mise en service) et ce jusqu'à la fin du contrat.

La date de mise en service de chaque phase de travaux déclenche l'activation des immobilisations et le début des amortissements.

Les Constructions sont amorties linéairement sur une durée prévue entre 20 et 24 ans.

#### Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs au 01.01.2014	Apports / Fusions	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31.12.2014
Valeurs brutes	885				885
Amortissements et dépréciations	- 50		- 37		- 87
<b>Valeurs nettes</b>	<b>835</b>		<b>- 37</b>		<b>798</b>

#### Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs au 01.01.2014	Apports / Fusions	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31.12.2014
Valeurs brutes	60 124				60 124
Amortissements et dépréciations	-3 378		- 2 580		- 5 958
<b>Valeurs nettes</b>	<b>56 746</b>		<b>- 2 580</b>		<b>54 166</b>

Tableau d'amortissement (en milliers d'euros)

Année	Valeur restante	Amortissement	Valeur résiduelle
2012	61 009	813	60 196
2013	60 196	2 615	57 581
<u>2014</u>	<u>57 581</u>	<u>2 616</u>	<u>54 965</u>
2015	54 965	2 616	52 349
2016	52 349	2 616	49 733
2017	49 733	2 616	47 117
2018	47 117	2 616	44 501
2019	44 501	2 616	41 885
2020	41 885	2 616	39 269
2021	39 269	2 617	36 652
2022	36 652	2 617	34 035
2023	34 035	2 617	31 418
2024	31 418	2 617	28 801
2025	28 801	2 617	26 184
2026	26 184	2 617	23 567
2027	23 567	2 617	20 950
2028	20 950	2 617	18 333
2029	18 333	2 617	15 716
2030	15 716	2 617	13 099
2031	13 099	2 617	10 482
2032	10 482	2 504	7 978
2033	7 978	2 282	5 696
2034	5 696	2 282	3 414
2035	3 414	2 282	1 132
2036	1 132	1 132	0
		<b>61 009</b>	

## Annexe 4

### COMPTE RENDU DES AUTRES BIENS ET IMMOBILISATIONS

Non applicable sur le projet

## Annexe 5

### ETAT DES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT

Non applicable jusqu'en 2015

**Annexe 6****ENGAGEMENTS FINANCIERS**

(en milliers d'euros)	31.12.14	31.12.15
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES :</u></b>		
Avals, cautions et garanties		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles		
Autres : Cession créance professionnelle	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>ENGAGEMENTS REÇUS :</u></b>		
Abandons de créances / Subventions		
Garantie financière d'achèvement - Tranche 1	0	0
Garantie financière d'achèvement - Tranche 2	0	0
Garantie financière d'achèvement - Tranche 3	0	0
Garantie propre à l'entretien / maintenance - Tranche 1 et 2	296	296
Garantie propre à l'entretien / maintenance - Tranche 3	8	8
Garantie à première demande – Responsabilité Constructeur	0	0
Garantie à première demande – Responsabilité Mainteneur	2 717	2 717
Autres		
<b>Total</b>	<b>3 021</b>	<b>3 021</b>

## Annexe 7

### RATIOS ET COUTS

#### 1/ Ratios annuels de rentabilité

##### a) Ratio de rentabilité économique

(en milliers d'euros)	31/12/2014	
<u>Excédent Brut d'Exploitation</u> Chiffre d'Affaires	4 768 8 041	59 %
<u>Résultat d'Exploitation</u> Chiffre d'Affaires	1 946 8 041	24 %

##### b) Ratio de rentabilité interne

(en milliers d'euros)	31/12/2014	
<u>Bénéfice net</u> Chiffre d'Affaires	80 8 041	1 %

#### 2/ Répartition entre le Coût des Fonds Propres et le Coût de la Dette

(en milliers d'euros)	Soldes au 31.12.2014	Coûts au 31.12.2014
Dette Dailly	40 188	1 599
Dette Projet	7 107	303
Dettes Subordonnée Actionnaires	1 895	233
<b>Valeurs nettes</b>	<b>49 190</b>	<b>2 135</b>

## **Annexe 8**

### **COMPTES SOCIAUX**

(Cf. 4 pages annexées + Annexe 1)

## BILAN

BILAN-ACTIF	31/12/2014		
	Brut	Amortissements	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles	884 702	86 717	797 985
Avances sur immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>884 702</b>	<b>86 717</b>	<b>797 985</b>
Terrains			
Constructions	60 123 973	5 957 514	54 166 459
Installations techniques, matériel			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>60 123 973</b>	<b>5 957 514</b>	<b>54 166 459</b>
Participations selon la méthode de meq			
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières</b>			
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>61 008 675</b>	<b>6 044 231</b>	<b>54 964 444</b>
Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<b>TOTAL Stock</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	75 146 868		75 146 868
Autres créances	725 379		725 379
Capital souscrit et appelé, non versé			
<b>TOTAL Créances</b>	<b>75 872 247</b>		<b>75 872 247</b>
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: )			
Disponibilités	864 629		864 629
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>864 629</b>		<b>864 629</b>
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL Actif circulant (III)</b>	<b>76 736 876</b>		<b>76 736 876</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Écarts de conversion actif (V)			
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>137 745 551</b>	<b>6 044 231</b>	<b>131 701 320</b>



<b>BILAN-PASSIF</b>	<b>31/12/2014</b>
Capital social ou individuel (dont versé : 528 421 )	528 421
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )	
Réserve légale	1 851
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours : )	
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : )	
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>1 851</b>
Report à nouveau	134
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	80 246
Subventions d'investissement	7 293 465
Provisions réglementées	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>7 904 117</b>
Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	
Emprunts obligataires convertibles	1 895 134
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 294 564
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : )	57 321
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>49 247 020</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 570 529
Dettes fiscales et sociales	12 692 054
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	205 034
Autres dettes	22 629
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>16 490 245</b>
Produits constatés d'avance	58 059 938
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>123 797 203</b>
Ecarts de conversion passif (V)	
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>131 701 320</b>

## COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	31/12/2014		
	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue biens			
Production vendue services	8 040 834		8 040 834
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>8 040 834</b>		<b>8 040 834</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			26 585
Autres produits			7
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>8 067 426</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes			3 445 833
Impôts, taxes et versements assimilés			58 937
Salaires et traitements			
Charges sociales			
	sur	Dotations aux amortissements	2 616 418
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>immobilisations</b>	<b>Dotations aux provisions</b>	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges			1
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>6 121 189</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 946 237</b>
Bénéfice attribué	ou	perte transférée	
Perte supportée	ou	bénéfice transféré	
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			10 598
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>10 598</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées			2 135 001
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>2 135 001</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>-2 124 404</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-178 167</b>

Compte de résultat (suite)	31/12/2014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	339 080
Reprises sur provisions et transferts de charges	
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>339 080</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	339 080
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IV) Impôts sur les bénéfices (X)	80 667
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>8 417 104</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>8 336 858</b>
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	80 246

## Annexe 9

### ETAT DU PATRIMOINE ENGAGE

(Cf. Annexe 3)

**Annexe 10****ETAT DES FINANCEMENTS ENGAGES****Mouvements des emprunts :**

(en milliers d'euros)	Valeurs au 01.01.2014	Souscriptions 2014	Remboursements 2014	Soldes au 31.12.2014
Dettes Dailly	40 696		508	40 188
Dettes Projet	7 875		768	7 107
Dettes Subordonnée Actionnaire	1 980		85	1 895
<b>Valeurs nettes</b>	<b>50 551</b>		<b>1 361</b>	<b>49 190</b>

**Annexe 11****ETAT ANALYTIQUE DES PRODUITS ET CHARGES DIRECTES DE L'EXPLOITATION**

(en milliers d'euros)	COUTS FIXES		COUTS VARIABLES		TOTAL
	Financier (Loyer R1)	Service (Loyer R4)	Exploitation (Loyers R2 R3 R5)	Autres	
Produits	5 764	271	1 940	66	8 041
Charges	5 637	248	1 940	56	7 881
<b>Résultat avant IS</b>	<b>127</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>160</b>

## Annexe 12

### **INVENTAIRE DES INVESTISSEMENTS**

(Cf. Annexe 3)

### **COMPTE DE RESERVE**

Non applicable sur le projet

## Annexe 13

### **FOURNITURE D'ENERGIE**

Le Titulaire se fait assister au sein de ce Comité de Suivi, par un représentant de la Branche Energie du Groupe GDF-SUEZ.

Conformément à l'Avenant n°2 au Contrat de Partenariat Article 2.4 signé entre TED et le Grand Dijon, par notification en date du 07 février 2013, le verdissement de l'énergie est devenu effectif au 01 janvier 2013.

Le Fournisseur d'Energie GDF SUEZ remettra au titulaire le certificat attestant de disposer de garanties d'origine correspondant à la quantité d'électricité produite à partir de sources d'énergie 100% renouvelable pour la totalité de la consommation du Tramway de Dijon sur l'année 2014 des réception des factures EDF 2014.

Ces garanties d'origine seront inscrites dans un registre tenu par les organismes indépendants Powernext désignés par l'autorité administrative compétente, afin d'assurer la traçabilité des garanties d'origine.



## **Annexe 14**

### **OPERATIONS DE MAINTENANCE COURANTE**

Les opérations de maintenance courante ce sont poursuivies en 2014. Les opérations se sont déroulées conformément au plan de maintenance prévu.

Des rapports mensuels relatifs aux suivis des activités du Groupement Entretien Maintenance sont établis.

## **Annexe 15**

### **ENGAGEMENTS FINANCIERS**

(Cf. Annexe 6)

## Annexe 16

### OBJECTIFS DE PERFORMANCE

Ci-dessous le tableau de synthèse pour l'année 2014 :

		01/01/14 au 31/12/14			
		Seuil 1	Taux	Etat	Pénalités
CD1	Kilomètres perdus	0,20%	2 €/km	104,01 km	0 €
CD2-1	Perte énergie avec impact tramway	4 h	600 €/h	0,00 h	0 €
CD2-2	Perte énergie sans impact tramway	30 h	400 €/h	0,00 h	0 €
CD3-1	Perte supervision au PCC	2 h	400 €/h	0,00 h	0 €
CD3-2	Autre défaillance PCC/Réseaux	30 h	40 €/h	0,15 h	0 €
CD4-1	Défaillance SIGF avec impact en ligne	4 h	600 €/h	0,00 h	0 €
CD4-2	Défaillance SIGF sans impact en ligne	30 h	40 €/h	3,90 h	0 €
CD5-1	Défaillance SLT avec intervention police	32,5 h	400 €/h	0,00 h	0 €
CD5-2	Défaillance SLT sans intervention police	32 h	40 €/h	15,13 h	0 €
CD6-1	Défaillance d'éclairage sur toute une zone	24 h	400 €/h	0,00 h	0 €
CD6-2	Défaillance EP localisée (5 points max)	42 h	40 €/h	27,75 h	0 €
CD7-1	Perte d'un sous ensemble courants faibles	24 h	400 €/h	0,00 h	0 €
CD7-2	Défaillance d'un équipement courant faible	300 h	40 €/h	19,83 h	0 €

Nota : le calcul du CD1 bien que non arrêté avec le délégataire de la DSP, les premiers calculs de ce dernier sont de même ordre (Pour mémoire le 1er seuil est : 4 234 km)

## Annexe 17

### PART D'EXECUTION CONFIEE A DES PME ET DES ARTISANS

Conformément aux prévisions pour l'année 2014 le Groupement Entretien Maintenance a mis en œuvre les dispositions prévues :

- A l'Article 41.1 du Contrat de Partenariat, relatif à la sous-traitance envers les petites et moyennes entreprises et artisans

#### Sous-traitance envers les petites et moyennes entreprises et artisans

Au 31 décembre 2014, la part d'exécution confiée à des PME et artisans sur l'exercice s'élève à **5,02 %**. L'objectif contractuel fixé à 5% pour la période de Maintenance est atteint.

Le tableau en fin de section donne la principale liste des petites et moyennes entreprises avec lesquelles des contrats de sous-traitance ont été conclus dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Partenariat.

Les critères de sélection pour les PME ou artisans concernés, sont conformes à l'article 8 de l'ordonnance n°2004-559 du 17 juin 2004 relatif aux contrats de partenariats.

La définition retenue est celle de l'Article 41.1, basée sur le décret d'application n°2008-1354, et rappelée ci-dessous :

*« La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaire inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions ».*

Conformément à l'interprétation d'usage de cette réglementation, les sous-traitants de second rang du Groupement Entretien Maintenance, n'ont pas été retenus.

Conformément à l'article 41.1, le décompte présenté ne considère pas comme des petites et moyennes entreprises, les entreprises qui ne sont pas autonomes, c'est-à-dire ayant une entreprise actionnaire avec une participation majoritaire dans le capital, lorsque la consolidation du résultat de cette entreprise actionnaire dépasse les limites de définition d'une PME.

La vérification des critères de sélection a été faite sur le site [infogreffe.fr](http://infogreffe.fr), exercices 2013.

De plus, l'activité de maintenance est réalisée à 100% par les filiales du groupe INEO à Dijon.

Liste des PME et artisans en sous-traitance identifiée au 31/12/2014 :

Raison Sociale	Activité sous traitée	Siège social	Code
1-PEK	Nettoyage locaux	PLOMBIERES LES DIJON	21370
ALEO CENTER	Centrale d'appel	DIJON	21000
SIGNE DE L'ENVIRONNEMENT	Traitement pollution visuel	SAINT APOLLINAIRE	21850
DORAS	Aménagement locaux	CHENOVE	21300
GALAND	Matériel LAC	LA LANDE DE FRONSAC	33240
MAZOYER	Prestataire engin élévateur / entretien	BROCHON	21220
SOLUTRANS	Prestataire de levage	BELLENEUVE	21310
RCI	Produit entretien, aérosol...	TOURNON SUR RHONE	07300
LACROIX	Matériel SLT	CARROS	06516
SIBILLE FAMECA	Equipement de protection	MALATAVERNE	26780
SETEO	Traitement des déchets	SAINT APOLLINAIRE	21850
AVS COMMUNICATION	Bache occultante pour signalétique	DIJON	21000
AVS Réseaux	Analyse Fibre optique	DIJON	21000
DITEC	Outillages, matériels...	ANZIN	59410
Cablerie de Bourgogne	Controle des élingues	DIJON	21000
APE	Outillages, matériels...	RULLY	71150
FARNELL	Matériel Courant Fort	VILLEFRANCHE SUR SAONE	69654
UMS	Matériel LAC	LONGVIC	21600
LHTP	Prestataire génie civil	HAUTEVILLE LES DIJON	21121
VIS INOX	Matériel LAC	SAINT OUEN	94400
TECHNO ELEC	Matériel Courant Fort	GORCY	54730
SMCI	Matériel LAC	SAINT GEORGES DE COMMERS	38450
KROMM GROUPE	Matériel de signalisation de chantier	SAINT JEURES	43200
NEOTEC	Matériel Rail Route	BRESSOLS	82710
PACKAIR	Climatisation Serveur IF	DIJON	21000
GUILLERME	Mise en place de store extérieur au IF	DIJON	21000
OCCA MACA	Entretien nacelle VL	GRAY LA VILLE	70100
ARCHEAN	Réparation carte Ampli	MONTAUBAN	82000
CEEC	Matériel SLT	RUFY LES ECHIREY	21490
PRONET	Nettoyage PV	FONTAINE LES DIJON	21121
MESURELEC	Formation et location pour appareils de mesure	ROUVRES EN PLAINES	21110
STI	Serrurerie sous station	MONTREUIL	93100
TISSOT	Documentation	ANNECY LE VIEUX	74940
FONTANA	Matériel SLT	LE PLAN DE GRASSE	06130
GRAVURE INDUSTRIELLE DIJON	Repérage extérieur sur armoire	LONGVIC	21600

TRIDELTA PARAFONDRE	Parafoudre LAC	BAGNERES DE BIGORRE	65200
Ets ROUSSEAU	Matériel LAC	NIBELLE	45340
Berthier	Entretien Nacelle VL	RUFY LES ECHIREY	21490
CESATEC	Feux IPT FPT au centre de maintenance	TALANGE	57525
ITM	Entretien Groupe Electrogène 80KVA	DASLE	25230
FRANCE ELEVATEUR	Entretien nacelle VL (hydraulique)	FLAVIGNY SUR MOSELLE	54630
ABC MINET	Fourniture Rack de rangement barrière	SAINT CHAMOND	42400

Insertion sociale

Non applicable au Groupement Entretien Maintenance.

## Annexe 18

### RECETTES ANNEXES

Non applicable

## Annexe 19

### **PENALITES**

Aucune pénalité n'est constatée sur l'exercice 2014.